

16 septembre 2016



Ile de Sein Energies conteste le monopole d'EDF sur l'île de SEIN devant les tribunaux

L'action juridique visant le monopole de la multinationale EDF a été annoncée lors de l'assemblée générale des Amis de la Transition Énergétique de l'île de Sein (ATREIS) ce vendredi 16 septembre à Quimper.

« *Cela fait plus de 30 ans qu'EDF nous mène en bateau, ça suffit ! Nous ne sommes pas dupes ! Maintenant, c'est nous qui devons diriger le bateau* » rappelle **François SPINEC**, marin pêcheur sur l'île de Sein et membre du conseil de direction d'IDSE.

En effet, sous l'impulsion des habitants de Sein, Ile de Sein Energies a été créée en 2013 avec pour but de développer les énergies renouvelables sur l'île et par la même occasion créer de l'activité économique. Depuis au moins 1984, de nombreuses annonces ont été faites pour diminuer le fioul (l'électricité de Sein est 100 % fioul) mais EDF a toujours bloqué les projets, expliquant que ce n'était pas possible.

Malgré la signature de l'accord de Paris sur le changement climatique (COOP 21), l'adoption de la loi sur la transition énergétique et des discussions avec le Ministère, l'entreprise EDF a réussi à maintenir son monopole et à bloquer toute évolution.

IDSE va donc lancer une procédure juridique contre l'Etat français qui attribue à EDF un monopole pour la gestion du réseau et du système électrique sur l'île de Sein. Les plaignants considèrent, entre autres, que ce monopole ne respecte pas les règles de libre concurrence du Traité européen.

Pour **Patrick SAULTIER**, directeur général d'IDSE : « *le système EDF empêche aujourd'hui les initiatives citoyennes vertueuses. C'est une question juridique mais aussi éthique. En particulier l'argent public ne doit pas être gaspillé mais au contraire utilisé dans le sens de l'intérêt général et pour la préservation de notre environnement* ». Les plaintes seront faites en parallèle en France et à Bruxelles. ».

Devant plusieurs dizaines de ses près de 600 adhérents, ATREIS, avec l'appui de l'association Force 5, annonce le lancement d'un crowdfunding sur la plate-forme citizen case pour soutenir l'action juridique d'IDSE. Les deux associations comptent sur la participation citoyenne afin de réunir les 15 000 euros visés en 40 jours.

« *C'est important de soutenir une telle initiative locale qui allie développement du territoire et lutte contre le changement climatique. C'est un bel exemple de participation citoyenne et de gouvernance locale.* » conclut **Jean-Yves QUEMENEUR**, président de FORCE 5 .

[Film de présentation à voir ici](#)

LIBÉRONS LES ÉNERGIES CITOYENNES !

Pour tout renseignement : Patrick Saultier – Directeur Général d'Île de Sein Énergies - 06 11 90 35 24
<http://idsenergies.fr/> - mail : contact@idsenergies.fr
J-Y Quemeneur – Président de Force 5 : 02 98 67 82 98
Jos Milliner - Président d'ATREIS : 06 72 51 93 45